

AVIS PUBLIC

Aliénation d'un bien par la Ville de Victoriaville
Bien vendu par la Ville

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La soussignée donne avis que la Ville de Victoriaville a aliéné le bien suivant en faveur du bénéficiaire et du prix ci-après mentionnés :

Numéro de résolution	Bénéficiaire de la transaction	Bien transigé	Prix
042-02-26	Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey	Véhicule autopompe de marque International, année 2006	20 000 \$, taxes exclues

Le présent avis vous est donné conformément à l'article 28, paragraphe 1.0.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

VICTORIAVILLE, le 24 juillet 2026

L'assistante-greffière,

ALICIA POULIN

